

## Petite éclaircie sur les salaires... mais beaucoup resteront sous la pluie !

Comme annoncé par la direction générale, un accord NAO 2021 a été conclu. Après débat et analyse des conséquences pour les salariés, la CGT AFPA a décidé de ne pas signer cet accord. Il ne s'agit pas, bien sûr, de s'opposer à une augmentation que les salariés attendent légitimement depuis plus de 10 ans ! Qui pourrait imaginer une telle position ? Mais le texte final comporte de trop nombreux points contraires aux valeurs de la CGT et à l'intérêt des salariés, à commencer par l'égalité de traitement : **A TRAVAIL DE VALEUR EGALE, SALAIRE EGAL !** Parmi les points de désaccord :

- Un pourcentage important de CDI et de CDD seront exclus de cette NAO : combien de salariés au total n'auront rien ? 500 ? 1000 ? 2500 ? La direction a refusé de communiquer des chiffres précis.
- Certains « anciens » salariés qui n'ont rien eu depuis plus de 10 ans seront eux aussi exclus, car promus récemment, notamment pour éviter de perdre leur emploi menacé dans le cadre du PSE.
- De nombreux salariés exclus en raison de leur statut de CDD.
- L'absence de critères d'attribution des Ajustements Salariaux (des AI ?), sans connaissance des montants mini et maxi qui seront décidés... à la tête du client !
- Un accord qui prête à interprétation : pour exemple, le lien fait par la DG entre les ajustements salariaux et l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Aucun engagement sur 2022 pour rattraper le pouvoir d'achat perdu en 10 ans.
- Nos principales revendications ne sont pas prises en compte, **à commencer par l'augmentation de la PRU et du point indiciaire, mesures les plus équitables pour toutes et tous (et qui faisaient l'objet d'un consensus en intersyndicale).**



Après le traitement pathétique de la prime de pouvoir d'achat en 2020, qui avait déjà exclu de nombreux salariés, la direction s'obstine à procéder par clivage et traitement inéquitable toute la question des salaires.

**C'est donc un abus de langage de la direction : cette augmentation n'a rien de « générale », car elle exclut de fait de trop nombreux salariés !**

Ainsi, au regard des nombreux exclus de cette NAO, la CGT ne pouvait valider cet accord par sa signature. Si la vision de la DG sur sa « politique salariale » est affirmée comme un « véritable » progrès, la CGT considère que c'est tout le contraire. **Nous sommes pour une réelle augmentation générale pour toutes et tous** et pas une augmentation différenciée en fonction du contrat de travail, de l'ancienneté ou d'éventuelles promotions.

Montreuil, le 24 novembre 2021

